

# En avant pour la fée de Paris

10 - 13 ans



## Le jour du départ :

### LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire

### DANS TA VALISE :

- Casquette
- Bouteille d'eau (1L)
- Petit sac à dos
- Chaussures confortables pour marcher

## Paris

REF : 074 030 001

Tous les chemins mènent à Paris non ? Alors en route pour la capitale et ses nombreux atouts !

Pour le côté sensations, direction Disneyland dans l'univers Star Wars, de Ratatouille ou encore du Roi Lion. Une journée de folie dans ce monde magique qui transportera tout le monde dans ses rêves les plus fous. 60 attractions toutes plus sensationnelles les unes que les autres, sans oublier les nombreux spectacles !

Découvrons le Paris des stars avec des rencontres insolites comme Omar Sy, Cristiano Ronaldo ou encore Katy Perry au fabuleux Musée Grévin !

Enfin, vous prendrez place à bord d'un bateau-mouche typique pour une visite de Paris sous un angle différent, celui de la Seine.

Pour le reste, c'est aux jeunes de décider ! Au choix, l'un des nombreux lieux de découverte de la Science (Cité des Sciences, Musée des Arts et Métiers, Palais de la Découverte...).

Bien entendu, Paris c'est aussi flâner à pied ou en métro et voir ses quartiers célèbres et ses monuments: la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le stade de France, Montmartre, les Champs Elysées ... à toi de choisir !



Organisateur : FOL 74 / UFOVAL

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy

Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

---

## LE SITE

---



Paris est la capitale de la France. La ville se situe sur les deux rives de la Seine, en aval de son confluent, avec la Marne, et à 372 kilomètres en amont de son embouchure et d'une superficie de 10 540 hectares, inégalement partagés par le cours de la Seine. Capitale politique et économique, la ville est en même temps un grand centre d'attraction, aussi bien par le nombre et la beauté de ses monuments que par l'intensité de sa vie intellectuelle et artistique.

Les jeunes seront logés en auberge de jeunesse à proximité d'un métro afin de faciliter les déplacements pour les visites.

---

## LES ACTIVITÉS

---

### Disneyland : (1 séance)

Envolez-vous pour un voyage féérique à travers 5 thèmes fantastiques reprenant les grands classiques Disney, remplis d'attractions, spectacles et parades. Mesurez-vous aux terribles pirates, voyagez dans le temps et l'espace et laissez-vous émerveiller par les feux d'artifice et jeux de lumière inoubliables.

*Attention, le Parc Disneyland Paris est grand et il faut parfois faire un peu de queue pour accéder aux attractions, notamment les plus réputées. Il ne sera donc pas possible de toutes les faire, il faudra faire des choix.*

### Activités au choix : (1 séance)

Le groupe aura le choix parmi les activités suivantes : cité des Sciences, Musée des Arts et Métiers, Palais de la découverte.

Explore le Musée des Arts et Métiers et découvre des inventions incroyables qui ont changé le monde. Une visite ludique au cœur de l'histoire des sciences et des techniques.

Pars à la découverte de la Cité des Sciences, un lieu fascinant pour expérimenter et comprendre le monde qui t'entoure. Ateliers interactifs et expositions captivantes t'attendent pour apprendre en t'amusant.

Visite le Palais de la découverte, un lieu unique où les sciences prennent vie. Expériences et démonstrations te plongent dans l'univers captivant de la physique, la chimie et bien plus encore.

### Musée Grévin : (1 séance)

La capitale, c'est aussi un lieu qui regorge de personnages célèbres. C'est donc l'occasion ou jamais d'aller rencontrer leurs sosies de cire plus vrais que nature au fameux Musée Grévin : Kylian Mbappé et Thomas Pesquet sont les plus récents parmi plus de 300 personnages célèbres.

### Bateau Mouche : (1 séance)

Embarque avec nous pour une aventure inoubliable en bateau-mouche ! Découvre les plus beaux monuments de la capitale au fil de l'eau, tout en profitant d'une vue imprenable sur la ville. Un moment magique pour s'amuser en naviguant.

### Découverte de la capitale :

Paris est une ville qui offre tellement de possibilités qu'il n'est pas possible de tout voir. Voici un aperçu des monuments et musées les plus connus qu'il est possible de découvrir :

- La Tour Eiffel, l'emblème de Paris, connue dans le monde entier. Il est possible d'y monter en franchissant ses 1665 marches
- L'Arc de Triomphe, monument mesurant 30 mètres de haut et célébrant les grandes victoires françaises,
- Le quartier de Montmartre, un des plus célèbres de Paris avec son magnifique Sacré-Cœur. Il est possible d'y accéder à pied ou en utilisant le funiculaire
- Les Champs-Élysées, la grande avenue chic de Paris dont l'Arc de Triomphe est le centre. Rien de mieux que de s'y promener pour découvrir « la plus belle avenue de la capitale ».

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*



---

## L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

---

Un directeur et un animateur pour 10 enfants en moyenne. L'équipe d'animation, quel que soit le moment de la journée, est toujours présente, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont elle a la charge.

---

## LE TRANSPORT

---

Les trajets s'effectuent en train jusqu'à Paris. Les enfants se rendent à l'auberge de jeunesse en transports en commun ou bien à pied. Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

---

## SANTÉ

---

*Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.*

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

---

## ALIMENTATION

---

Seuls les petits déjeuners et les dîners seront pris à l'auberge de jeunesse. La participation des enfants à ces moments de vie quotidienne sera mise en avant tout au long du séjour.

En effet ces derniers, par petits groupes (2 ou 3), effectueront les courses quotidiennes accompagnés d'un animateur pour les déjeuners et les goûters. Les repas sont équilibrés et diversifiés incluant des fruits et des légumes ainsi que des protéines et des féculents. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

---

## HYGIÈNE

---

Pendant le séjour, aucun lavage n'est prévu. Cependant des lessives exceptionnelles pourront être lancées dans une limite raisonnable, selon les aléas du séjour.

Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

---

## ARGENT DE POCHE

---

Une somme de 30€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

---

## OBJETS DE VALEUR

---

Les objets de valeur (téléphone portable, équipements numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...) sont déconseillés pendant le séjour. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention ! les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.





---

## COMMUNICATION

---

**INTERNET** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.ufoval.fol74.org](http://www.ufoval.fol74.org). L'équipe pédagogique fera son maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

**COURRIER** Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse.

**TELEPHONE** Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois le jeune décide de l'emporter durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement. Vous pouvez joindre l'équipe d'animation en fin d'après-midi.

**BUREAU QUALITÉ** Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : [bureau-qualite@fol74.org](mailto:bureau-qualite@fol74.org).

---

## AVANT LE DÉPART

---

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes". Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

---

## DOCUMENTS A REMETTRE

---

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance
- Fiche trousseau
- L'enveloppe contenant l'argent de poche

---

## ASSURANCE

---

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

*Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...*



## TROUSSEAU

